

Saint Martin d'Hères, le 27 janvier 2016



Direction générale déléguée à l'appui institutionnel et à la stratégie
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

Affaire suivie par : Caroline BIARD

Tél : 04 56 82 58 19

Mél. : caroline.biard@univ-grenoble-alpes.fr

Extrait des avis et délibérations
du Conseil Académique Plénier de l'Université Grenoble-Alpes
Séance du mardi 26 janvier 2016

N° 002 - CAC - D26.01.2016

L'an deux mil seize, le vingt-six janvier à huit heures trente, le Conseil Académique de l'Université Grenoble-Alpes était rassemblé en séance plénière, dans l'amphithéâtre n°9 du bâtiment Stendhal après convocation légale, sous la présidence de M. Francis GOYET, Doyen d'âge des membres élus.

Point à l'ordre du jour : Election du Vice-Président Etudiant

Membres présents : LEVY Patrick, AIT SAID Mélissa, ALDEBERT MORIN Delphine, BAIS Lysiane, BAM Binetou Solange, BRICKA Romane, CARTOUX Bernard, CHANAL Valérie, CHARLES Emeline, CHARLOT Grégoire, COLTAT Etienne, CHAUBET Christine, CLAVIER Viviane, COMBE Brigitte, COSTAGLIOLA Jonas, COURTET Nolwenn, COURTOIS Timothée, CUVEX COMBAZ Jacky, DEVISMES Stéphanie, DJELLIT Samy, FERNANDEZ DIAZ Matthias, FERES Quentin, GALIGNE CANAVESIO Sylvie, GUERIN Eliott, HENNEBICQ Sylviane, VACHERESSE Jessica, HOUSSAY HOLZSCHUC Myriam, JACOMINO Mireille, LADRET Patricia, LAURENT Cédric, MAZENOT Marie, MORAND Patrice, OUDIN Constance, RICHIERO Pablo, ROMBAUT Michèle, SALEM Nassim, SALTEL Philippe, DAL MORO Léo, TINIERE Romain, VALAY Jean-Gabriel, ALBARET Lucie, BENDIAB Nedjma, BOUMENDEL Ahcene, BURLACU Radu, CALIN Miguel, CARLES Chrystel, COBO Saioa, DE FORNEL Frédérique, DE VRIES Erica, FAVREAU Amélie, FOULADKAR Ali, FOURNY Marie-Christine, GAUCHET Aurélie, GOURLAN Alexandra, GOYET Francis, GRECO Fédérica, HERENGER Mélina, KRYWKOWSKI Ilabelle, LAAYOUN Ali, LAURENT Romain, MAITRE Anne, MASPERI Monica, ODDON Marc, PAUGER STASIA Marie-José, PELLIER Damien, PESTY Sylvie, POISSON Jean-François, RAHALI Bilel, REYNAUD Stéphane, ROUDET James, SIMEU Zineb, SOUBIROU Marina, STAQUET Chantal, STANKE Françoise, TADDEI Ilaria, TABBOURIECH Nicolas, TCHZCHMEDJIEV Andon, VIBERT Bertrand.

Membres représentés : ALEXANDRE Léna (procuration à DAL MORO Léo), DEPRET Christian (procuration à VALAY Jean-Gabriel), FERRE Jean- Pierre (procuration à Mireille JACOMINO), GILLOIS Pierre (procuration à ALDEBERT MORIN Delphine), MARECHAL Alicia (procuration à RICHIERO Pablo), REBOUD Jean-Luc (procuration à HOUSSAY HOLZSCHUC Myriam), RIEU Dominique (procuration à CHANAL Valérie), ROBIN Alexis (procuration à AIT SAID Mélissa), BOUDESSEUL Jordane (procuration à FOULADKAR Ali), CANDELA Catherine (procuration à STAQUET Chantal), COLLOT Johan (procuration à REYNAUD Stéphane).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Rapporteur : M. Patrick LEVY, Président du Conseil Académique Plénier

Vu les statuts de l'Université Grenoble-Alpes approuvés le 3 novembre 2015, et notamment l'article 25, qui dispose que « l'élection du Vice-Président Etudiant est acquise à la majorité absolue des membres présents ou représentés au premier tour et à la majorité absolue des suffrages exprimés au tour suivant le cas échéant ».

M. Patrick LEVY indique que trois membres élus étudiants sont candidats au poste de Vice-Président Etudiant de l'Université Grenoble-Alpes :

- M. Jonas COSTAGLIOLA,
- M. Quentin FERES,
- M. Lorenzo SOLA.

A l'issue de la présentation des trois candidats au poste de Vice-Président Etudiant, il est procédé à un vote à bulletin secret.

Au premier tour de scrutin et après dépouillement, le résultat est le suivant :

Membres en exercice	99			
Membres présents	78			
Membres représentés	11			
Nombre de votants	89			
Abstentions	6			
Majorité absolue des membres présents ou représentés	45			
		Jonas COSTAGLIOLA	Quentin FERES	Lorenzo SOLA
Voix favorables		40	30	13

Au regard des votes, aucun des trois candidats n'a atteint la majorité absolue des membres présents ou représentés.

Il est donc procédé à un second tour.

M. Lorenzo SOLA prend la parole pour indiquer qu'il retire sa candidature.

Au second tour de scrutin et après dépouillement, le résultat est le suivant :

Membres en exercice	99		
Membres présents	78		
Membres représentés	11		
Nombre de votants	89		
Abstentions	5		
Majorité absolue des suffrages exprimés	43		
		Jonas COSTAGLIOLA	Quentin FERES
Voix favorables		46	38

Monsieur Jonas COSTAGLIOLA est élu Vice-Président Etudiant de l'Université Grenoble-Alpes au second tour de scrutin à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Fait à St Martin d'Hères, le 27 janvier 2016

Le Directeur Général des Services,
Joris BENELLE

Le Directeur Général des Services

Joris BENELLE

Publié le :

08/02/2016

Transmis au Rectorat le :

08/02/2016

